



Une recherche collaborative : l'accessibilité au loisir comme vecteur d'accueil et d'intégration en contexte interculturel

Guy Drudi^{a*}, Sonia Vaillancourt^b and Dong Qi Zheng^c

^aLa Maisonnée, Montréal, Québec, Canada; ^bConseil québécois du loisir, Montréal, Québec, Canada; ^cCentre des aînés du réseau d'entraide de St-Léonard, Montréal, Québec, Canada

In partnership with the academic and leisure communities, La Maisonnée coordinated a research study on leisure and integration of immigrant families in Quebec. As this is a new research area in Quebec, the results identified the potential of leisure for social cohesion, documented and shared certain innovative and inspiring management practices for stakeholders in the leisure sector, and proposed recommendations in terms of knowledge transfer and research projects across Quebec on this issue.

Keywords: leisure; immigrants; integration; diversity; management

En partenariat avec les milieux universitaires et du loisir intéressés à l'interculturel, La Maisonnée a coordonné une recherche sur le loisir comme espace d'intégration des familles immigrantes au Québec. S'agissant d'une nouvelle problématique de recherche au Québec, les résultats ont permis de cerner le potentiel du loisir à la cohésion sociale, de documenter et partager certaines pratiques de gestion innovantes et inspirantes pour les acteurs du milieu du loisir et de formuler des recommandations en termes de transfert de connaissance et de projets de recherche à l'échelle du Québec sur cette problématique.

Mots clés : loisir; immigrants; intégration; diversité; gestion

L'intégration des immigrants au Québec est liée à leur participation à la société québécoise. Le travail est souvent perçu comme une voie privilégiée, voire unique de la participation sociale des nouveaux arrivants. Depuis l'adoption de la Loi 9 (Gouvernement du Québec, 2019), le discours politique québécois insiste sur la participation économique des immigrants à la société québécoise. Cependant, la notion de participation sociale possède un caractère multidimensionnel qui inclut non seulement l'accès au marché du travail, mais également à d'autres activités telles que les activités communautaires et les activités de loisir. La Maisonnée, un organisme fondé en 1979 pour l'intégration des familles immigrantes à la société québécoise, a constaté que les activités de son programme d'insertion à la vie communautaire concrétisaient des liens sociaux avec la communauté d'accueil.

À partir de ces constatations, La Maisonnée a coordonné une recherche collaborative avec des partenaires qui s'intéressent au domaine du loisir et de l'interculturel : le Conseil québécois du loisir, des chercheurs du Laboratoire de recherche sur les relations interculturelles (LABRRI) de l'Université de Montréal et des chercheurs du Département d'étude en loisir, culture et tourisme de l'Université du Québec à Trois-Rivières.¹

L'objectif de la recherche était de vérifier en quoi le loisir peut être défini comme espace d'intégration des familles immigrantes (Roult *et al.*, 2019).

*Corresponding author. Email: drudig@cam.org

1. Une recherche collaborative sur le loisir et l'intégration en contexte interculturel

La recherche collaborative, appelée également recherche partenariale, désigne la coopération entre des acteurs sociaux, des intervenants professionnels et des chercheurs universitaires intéressés par une approche de recherche interdisciplinaire et le travail en équipe (Dussault, 1990, dans Lefrançois,). Elle vise à spécifier des pratiques reliées à des problématiques professionnelles en intégrant des connaissances théoriques et pratiques autour de ces problématiques et à parfaire les programmes qui leur sont destinés et les compétences requises pour les appliquer (Lefrançois,). Cependant, elle ne se définit pas uniquement par une concertation entre des intervenants professionnels et des chercheurs universitaires, mais par une coproduction d'un savoir fondé sur un dialogue entre les savoirs professionnels et les savoirs universitaires à partir du terrain d'où émanent la problématique de recherche et les pratiques professionnelles qui y sont reliées (Desgagné 1997). C'est sur ces bases méthodologiques que notre recherche sur la pertinence des activités de loisir pour favoriser l'intégration des familles immigrantes à la société québécoise fut opérationnalisée en trois phases:

- **Phase 1** : Dresser l'état des connaissances scientifiques et professionnelles sur la problématique du loisir et de l'intégration sociale des immigrants en lien avec la société d'accueil ainsi que les enjeux d'action corrélés et ce, aux échelles québécoise, canadienne et internationale.
- **Phase 2** : Réaliser une enquête terrain exploratoire auprès de gestionnaires et de professionnels du milieu du loisir (public et associatif) travaillant sur le terrain, ayant au moins deux années d'expérience et provenant des arrondissements de Montréal choisis en raison de leur diversité et de la présence substantielle de personnes et de familles immigrantes pour vérifier :
 - leur perception de la participation des clientèles immigrantes dans le domaine du loisir;
 - les enjeux organisationnels liés à la participation des clientèles immigrantes dans le domaine du loisir;
 - et le potentiel du loisir à contribuer au sentiment d'appartenance et à la cohésion sociale.
- **Phase 3** : Planifier un projet de recherche à l'échelle du Québec sur cette problématique ainsi que des projets de transfert de connaissances, à partir des recommandations de la recherche, pour les intervenants en loisir institutionnel et communautaire.

2. L'état des connaissances scientifiques et professionnelles sur la problématique du loisir et de l'intégration sociale des immigrants en lien avec la société d'accueil

Quelques études sur le sujet, réalisées en majorité à l'extérieur du Québec, indiquent que la pratique d'activités récréatives semble un facteur d'intégration important pour les immigrants (Roult *et al.*, 2017). Malgré la présence d'une population immigrante importante (13.7 % au Québec et 23.4 % à Montréal) (Statistique Canada, 2017), cette problématique est peu investiguée dans nos universités au Québec. Pour connaître l'état de la situation au Québec, notre démarche de recherche a poursuivi principalement deux objectifs :

- Cibler et analyser les écrits scientifiques et professionnels sur cette problématique et;
- Cerner les enjeux, obstacles, attentes et « bonnes pratiques » vécus et mis en place par les acteurs du milieu au Québec offrant des activités de loisir pour les immigrants.

Mais auparavant, il nous apparaît utile d'examiner les modèles concernant l'intégration des immigrants à la société d'accueil au Canada et au Québec.

2.1. Modèles d'intégration des immigrants à la société d'accueil

Deux modèles d'intégration des immigrants à la société d'accueil cohabitent au pays : le multiculturalisme au Canada et l'interculturalisme au Québec. Selon Taylor (2012), le multiculturalisme reconnaît la diversité ethnique et garantit l'intégration des immigrants par la promotion de l'égalité entre les individus de cultures différentes. Il considère que l'interculturalisme est une adaptation du multiculturalisme canadien aux exigences du nationalisme québécois. Les politiques d'intégration des immigrants qui en découlent sont semblables. Pour Bouchard (2012), l'interculturalisme n'est pas une variante québécoise du multiculturalisme. Loin de s'adresser aux individus, ce modèle propose une vision plus cohésive de la vie collective. Contrairement au multiculturalisme, « il prend en compte le contexte et l'avenir de la culture majoritaire tout comme ceux des minorités culturelles, et (...) propose un mode d'articulation entre ces deux composantes » (Bouchard, 2012, p. 15). Ces deux modèles d'intégration structurent les politiques et les interventions des organisations publiques et associatives. Ainsi, devrait-on élaborer une programmation de loisir pour chaque groupe d'individus de cultures différentes ou une programmation qui prenne appui sur la culture majoritaire en proposant des aménagements pour les minorités culturelles?

Pour répondre à cette question, nous avons considéré une troisième voie qui relève ni du multiculturalisme ni de l'interculturalisme : le modèle interculturel. Développé depuis une dizaine d'années par les chercheurs du LABRRI, ce modèle mise sur l'importance du dialogue dans la reconnaissance de la diversité pour « réduire les écarts de communication qui mènent à l'exclusion. » (White, 2017, p. 35). La relation entre la société d'accueil et les immigrants doit tenir compte de leur trajectoire respective à l'intérieur d'un espace de communication appelé « le vivre-ensemble ». La question est de savoir en quoi le loisir, comme espace de rencontre interculturelle, est porteur d'une plus-value à la fois pour la société d'accueil et pour les immigrants.

2.2. Résultats de la recension des écrits scientifiques et professionnels²

Le loisir favorise l'intégration des immigrants et la participation aux activités de loisir dépend de la qualité de l'offre de loisir, du contexte social et de l'implication des immigrants dans la gestion d'un club sportif ou d'une association de loisir. Le loisir permet aux immigrants de diversifier leurs réseaux sociaux en rencontrant de nouvelles personnes. Le sport constitue un moyen de valoriser leur origine et leur culture. Ils peuvent obtenir une reconnaissance sociale, s'ils réussissent un exploit lors des activités sportives. Enfin, le sport et la consommation de produits culturels permettent aux jeunes

immigrants de mieux se définir socialement en développant des liens entre leur culture d'origine et de la société d'accueil.

Cependant, des contraintes limitent leur participation aux activités de loisirs : le manque de temps, la méconnaissance de la langue, la pénurie de ressources en termes d'équipements de loisir ou sportifs et une programmation de loisir inadaptée à leurs besoins. D'autres obstacles peuvent apparaître telles que la discrimination, la sous-représentation dans les organisations de loisir, l'absence de compétences interculturelles, le respect des traditions en termes de pratiques religieuses et de relations genrées.

La première phase de notre recherche a permis de cibler de nouvelles problématiques de recherche telles que l'étude des liens entre le loisir et l'intégration des familles immigrantes au Québec et des enquêtes sur les rituels, les codes culturels et les croyances susceptibles d'influencer la participation des immigrants aux activités de loisir. Nous avons donc abordé la seconde phase de notre recherche collaborative par une enquête exploratoire auprès des gestionnaires et des professionnels du milieu du loisir à Montréal.

3. Enquête exploratoire auprès de gestionnaires et de professionnels du milieu du loisir (public et associatif) travaillant sur le terrain, ayant au moins deux années d'expérience et provenant des arrondissements de Montréal

L'objectif de la seconde phase de notre recherche était d'explorer le point de vue des gestionnaires et des professionnels du milieu du loisir (public et associatif) sur les problématiques associées à la participation des clientèles immigrantes dans le domaine du loisir, sur les enjeux organisationnels et sur le potentiel du loisir à contribuer au sentiment d'appartenance et à la cohésion sociale.

L'équipe de recherche a réalisé 13 entrevues semi-dirigées d'une durée moyenne de 55 minutes de gestionnaires et de professionnels du milieu du loisir (public et associatif) qui interviennent sur le terrain auprès des populations immigrantes selon une approche interculturelle. Ces professionnels travaillent dans sept arrondissements de Montréal choisis en raison de leur diversité ethnique et du nombre de personnes immigrantes résidentes sur le territoire.

Sur une période de 12 mois, soit de juillet 2017 à juillet 2018, le comité de coordination s'est rencontré à huit reprises. Entre ces rencontres, plusieurs partenaires se sont réunis pour finaliser l'analyse des données recueillies et diffuser les résultats partiels de la recherche (articles, compte-rendu, présentations diverses, actes de colloque).

3.1. Résultats de la recherche³

La pratique de différentes formes de loisir permet aux personnes immigrantes de s'intégrer dans la société québécoise en côtoyant d'autres individus d'origines diverses et cette interaction leur ouvre de nouveaux horizons culturels, leur permet de découvrir et de comprendre les valeurs de la société québécoise et de tisser un réseau social varié.

- (1) De nombreux acteurs locaux estiment qu'il n'est pas évident d'initier et de développer des relations interculturelles dans le cadre d'activités de loisir, car certaines activités offrent peu d'échanges entre les personnes, ce qui s'ajoute à l'absence de diversité ethnique des participants.

- (2) Le loisir est un facteur social d'intégration des immigrants qu'on doit approfondir et analyser comme un élément clé d'une société qui contient d'autres leviers d'intégration (travail, éducation, politique publique, etc.).

4. Recommandations à la suite de l'enquête exploratoire

La première phase de la recherche a permis de mettre en lumière le fait que très peu de recherches se sont intéressées à cette problématique dans le contexte québécois. Les principales recommandations de la seconde phase sont :

- Mieux outiller et informer les acteurs locaux des besoins des populations immigrantes en matière de loisir ainsi que des stratégies de communication les plus adéquates pour les rejoindre.
- Développer des mécanismes de partage de connaissances et de concertation au sein des milieux d'action entre des organismes qui travaillent sur toutes les sphères de l'accueil de la personne immigrante.
- Accroître les activités de loisir incitant au partage et aux échanges interculturels et développer des outils qui permettent d'évaluer le contenu et l'impact de ces derniers.
- Développer la promotion du bénévolat dans le domaine du loisir auprès des populations immigrantes en tenant compte du fait que le bénévolat n'est pas une pratique culturelle universelle.
- Sensibiliser davantage les élus des différents paliers gouvernementaux sur l'importance du loisir comme vecteur d'intégration des personnes immigrantes, et ce, au même titre que l'éducation et le travail.

S'agissant d'une nouvelle problématique de recherche au Québec, les résultats ont permis de cerner le potentiel du loisir à la cohésion sociale, de documenter et partager certaines pratiques de gestion innovantes et inspirantes pour les acteurs du milieu du loisir et de formuler des recommandations en termes de transfert de connaissance et de projets de recherche à l'échelle du Québec sur cette problématique.

5. Le transfert de connaissances

Notre recherche collaborative est parvenue dans sa troisième phase, celle du transfert des connaissances. Avant d'entamer cette dernière phase, le comité partenarial s'est interrogé sur les suites à donner à notre recherche. Nous avons discuté de trois avenues de développement possible :

- Axe 1 : Reproduire l'enquête terrain de notre seconde phase dans les villes du Québec qui sont des pôles d'attraction des immigrants pour vérifier nos résultats et sensibiliser les responsables en loisirs à l'importance de l'accessibilité du loisir aux familles issues de l'immigration qui résident sur leur territoire.
- Axe 2 : Élaborer une recherche panquébécoise sur le loisir comme vecteur d'intégration des immigrants au Québec.
- Axe 3 : Amorcer des projets de transfert de connaissances basées sur les conclusions des phases 1 et 2 de la recherche. La clientèle visée serait les intervenants en loisir institutionnel et associatif, menant éventuellement à un guide de formation.

Pour une troisième phase, nous avons opté pour des projets de transfert de connaissances basées sur les conclusions des phases 1 et 2 de la recherche. La clientèle visée serait les intervenants en loisir institutionnel et associatif. Notre démarche vise à favoriser une appropriation par les intervenant(e)s en loisir des compétences en interculturel.

6. Définition des concepts de la recherche collaborative

Lors de cette recherche partenariale nous avons utilisé les concepts suivants : le loisir, l'intégration sociale, le choc discriminatoire et les relations interculturelles.

- Le loisir⁴

Le loisir est par définition multidimensionnel. Selon le contexte et l'époque, il se définit comme étant « l'ensemble des comportements choisis et à valeur hédoniste auquel une personne, à titre individuel ou en groupe affinitaire, peut s'intéresser ou s'adonner dans son temps libre, avec les ressources dont elle dispose, en rapport avec les gratifications qu'elle en attend ».

- Le loisir a des fonctions de divertissement, de détente et de développement personnel et collectif. Dans sa dimension de développement personnel, il renforce le sentiment d'appartenance des individus à une collectivité, contribue à l'affirmation identitaire et favorise l'intégration sociale.

6.1. *Le loisir est une expérience subjective liée aux comportements individuels*

6.1.1. *Le loisir est souvent caractérisé par son rôle central dans l'occupation du temps libre qui se distingue du temps alloué au travail et aux obligations familiales et personnelles*

En définitive, le loisir peut être associé aux activités culturelles, de plein air, socio-éducatifs, scientifiques, sportifs ou touristiques. Il est également associé à l'engagement social citoyen tel que le bénévolat dans des associations responsables du développement et de l'offre des activités. Cet engagement est aussi identifié comme un loisir sérieux.

Inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par l'Organisation des Nations Unies le 10 décembre 1948, le loisir est considéré comme un droit humain fondamental à l'article 24 :

– Droit au repos : « Toute personne a droit au repos et aux loisirs, et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés payés périodiques. » (<https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/>)

D'autres chartes et déclarations canadiennes et internationales reconnaissent également ce droit. Le droit au loisir s'évalue par la possibilité de l'exercer, c'est-à-dire avoir accès aux activités, aux lieux et aux équipements de loisir (égalité des chances), et d'être reconnu comme participant à part entière par les autres participants et les responsables durant ces activités (égalité de résultats). Cette approche globale de l'accessibilité au loisir doit tenir compte des personnes et des groupes dans leurs dimensions culturelles, financières, spatiales et temporelles. Le Conseil québécois du loisir a développé un cadre de référence, un outil d'animation et d'analyse de

l'accessibilité afin de sensibiliser les intervenants et leur milieu aux conditions à mettre en œuvre pour favoriser une meilleure l'accessibilité au loisir.

6.2. L'intégration sociale

L'intégration sociale comprend différents niveaux d'adaptation dont l'adaptation fonctionnelle qui concerne l'apprentissage de la langue, l'insertion au travail, l'installation dans un logement et la fréquentation scolaire; l'adaptation sociale qui permet la création de réseaux informels (primaires) dans le milieu d'accueil, l'affirmation identitaire, une crédibilité sociale ainsi qu'un réseau d'appartenance; et l'adaptation culturelle qui enrichit le patrimoine symbolique (valeurs, modes de penser, d'agir) de la société d'accueil.

L'intégration sociale est la résultante des niveaux d'adaptation reliés à l'adaptation fonctionnelle, à l'adaptation sociale et à l'adaptation culturelle qui reconnaît les individus comme des acteurs à part entière dans la société, sans égard à leur origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la religion, la langue ou le sexe.

Cette reconnaissance leur confère un pouvoir de négociation, une capacité d'action et d'influence sur les enjeux de la société et la possibilité de s'y développer en fonction de leurs besoins, de leurs aspirations, de leurs valeurs et de leurs intérêts. Cette reconnaissance leur ouvre l'accès à une mobilité sociale, pleine et entière, participant ainsi à tous les secteurs de la vie économique, politique et culturelle de la société (Drudi, 2010, 2012). Le déni de reconnaissance d'une personne dans ses besoins, ses intérêts et ses compétences constitue une barrière à sa participation sociale et génère une souffrance sociale appelée un choc discriminatoire.

6.3. Le choc discriminatoire

Le choc discriminatoire est de sentir que, sans égard à l'adaptation fonctionnelle, sociale ou culturelle de l'individu à son nouvel environnement, sans égard à sa maîtrise des référents culturels de la société d'accueil, celui-ci est différencié (distancé, mis à l'écart) et inférieurisé (jugé moins performant, moins compétent, inadéquat) sur la seule base de son appartenance à un groupe (origine ethnique ou nationale, race, couleur, religion, langue ou genre).

Autrement dit, il s'agit d'une prise de conscience à un moment précis d'une différence ou d'une stigmatisation qui révèle une exclusion qui était occultée jusqu'à présent et qui engendre une souffrance sociale, un malaise identitaire et une rupture de confiance dans le lien social.

Pour Ledoyen (1992) les principaux facteurs de différenciation sociale et d'exclusion des membres des minorités ethniques et des minorités racisées⁵ sont : naissance à l'étranger, la différence physique, la différence d'accent, une langue maternelle différente, la consonance du patronyme, l'absence d'ancêtre québécois et la différence de religion. Les conséquences du choc discriminatoire peuvent être multiples : structures familiales fragilisées par l'absence de réussite sociale des parents dont le rôle est décisif dans l'encadrement des jeunes et dans la transmission de modèles à suivre; stigmatisation des enfants et absence de réussite sociale; réseaux de soutien social à la marge et prédiction créatrice de leur exclusion de la vie sociale active et participative. Enfin, les jeunes, particulièrement ceux issus des minorités racisées peuvent manquer de modèles

sociaux positifs, se sentir disqualifiés et ressentir peu d'espoir de rattraper le peloton formé par les jeunes du groupe majoritaire (Drudi, 2012).

6.4. L'interculturel⁶

Pour saisir la complexité terminologique de l'interculturel, il faut d'abord distinguer trois usages du terme, chacun correspondant à différents champs sémantiques ou champs d'action :

- Interculturalité : réalité sociale du contact entre personnes d'origines différentes;
- Interculturalisme : modèle de gestion de la diversité opposé au multiculturalisme;
- Interculturel : courant de pensée qui comprend une philosophie d'action (Rocher et White, 2014, dans B. W. White, 2015).

La reconnaissance de la diversité est une condition nécessaire, mais non suffisante. L'approche interculturelle, comme les autres approches pluralistes, insiste sur la reconnaissance de la diversité, mais tient compte des problèmes persistants de la discrimination et de l'exclusion sociale (White, 2013, dans B. W. White, 2015). Entrer en relation avec l'autre introduit un rapport de force qui engendre un rapport d'inégalité. Le dialogue interculturel nécessite une centration sur nos propres cadres de référence (normes, valeurs, perceptions, etc.), car nous sommes tous porteurs de traditions et de différences (Emongo, 2014; Gratton, 2009, dans B. W. White, 2015). La réussite des relations interculturelles est liée à la réduction du sentiment de menace qui occasionne

« une réaction de repli sur soi ou sur sa communauté, autant du côté de la majorité que des minorités. Les outils pour casser ces routines sont complexes et ils doivent être constamment adaptés aux différents contextes et aux nouvelles situations pour réduire ou ralentir ce cycle du mépris-repli » (White, 2015, pp. 50–51). Ainsi l'approche interculturelle se construit sur trois piliers : la reconnaissance de la diversité, la lutte contre la discrimination et l'explicitation du cadre de référence (centration culturelle) qui permet le dialogue afin de réduire les écarts dans la communication. Pour ce faire, nous devons partager une proximité contextuelle définie par un espace, un lieu ou un territoire (White, 2015).

Notes

1. Le comité de coordination de la recherche était composé de : Coordonnateur principal : Guy Drudi (La Maisonnée); Collaborateurs institutionnels : Richard Nicol et Hameza Othman (La Maisonnée); Sonia Vaillancourt (Conseil québécois du loisir); Collaborateurs scientifiques : Bob White (Laboratoire de recherche en relations interculturelles (LABRRI) – Université de Montréal) ainsi que Romain Roult et Denis Auger (Département d'études en loisir, culture et tourisme – Université du Québec à Trois-Rivières). Deux assistants de recherche aux cycles supérieurs : Jean-Marc Adjizian, Dong Qi Zheng.
2. Roult *et al.* (2017).
3. Roult *et al.* (2018).
4. Conseil québécois du loisir, <http://www.loisirquebec.com/accessible.asp>
5. Les minorités racisées sont également identifiées par la Loi sur l'équité en matière d'emploi (1995) du Canada comme des minorités visibles et désignent les « personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». De manière plus précise, la population des minorités visibles est constituée de 12 sous-groupes : 1- les Chinois; 2- les Sud-Asiatiques; 3- les Noirs; 4- les Philippins; 5- les Latino- Américains; 6- les Asiatiques du Sud-est; 7- les Arabes; 8- les Asiatiques occidentaux; 9- les Japonais; 10- les Coréens; 11- les autres minorités visibles; et 12- les minorités visibles multiples (Chicha et Charest, 2013, p. 17).
6. B. W. White (2015).

Déclaration

Aucun conflit d'intérêts potentiel n'a été rapporté par les auteurs.

Références

- Bouchard, G. (2012). *L'interculturalisme. Un point de vue québécois*. Boréal.
- Chicha, M. T., et Charest, E. (2013). *Le Québec et les programmes d'accès à l'égalité : un rendez-vous manqué? Analyse critique de l'évolution des programmes d'accès à l'égalité depuis 1985*. Centre d'études ethniques des universités montréalaises.
- Conseil québécois du loisir. <http://www.loisirquebec.com/accessible.asp>
- Desgagné, S. (1997). Le concept de recherche collaborative : l'idée d'un rapprochement entre chercheurs universitaires et praticiens enseignants. *Revue des sciences de l'éducation*, 23(2), 371–393. <https://doi.org/10.7202/031921ar>
- Drudi, G. (2010, hiver). Le choc discriminatoire et ses conséquences sur l'intégration sociale des jeunes des minorités racisées : obstacle à la mobilité professionnelle et à la participation citoyenne. *Bulletin de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations*, 6(1), 6–8.
- Drudi, G. (2012, automne). Le choc discriminatoire, obstacle à la mise en valeur professionnelle des personnes issues de l'immigration. *Bulletin de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations*, 8(2), 5–9.
- Dussault, G. (1990). « Impact de la pratique interdisciplinaire sur la gestion », dans HÉBERT, R. (sous la direction de), *Interdisciplinarité en gérontologie*, Actes du Ve Congrès international francophone de gérontologie, Saint-Hyacinthe, Maloie/Edisem, 41–45.
- Emongo, L. (2014). « Introduction à une épistémologie de l'inter-cultures », dans L. Emongo et B. W. White (dir.), *L'interculturel au Québec : rencontres historiques et enjeux politiques*, (pp.221–249). Les Presses de l'Université de Montréal. Montréal.
- Gouvernement du Québec. (2019). *Loi visant à accroître la prospérité socio-économique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes*. Éditeur officiel du Québec.
- Gratton, D. (2009). *L'interculturel pour tous : une initiation à la communication pour le troisième millénaire*, Anjou, Éditions Saint-Martin. 272p.
- Ledoyen, A. (1992). *Montréal au pluriel*. IQRC.
- Rocher, F., et White, B. W. (2014). *L'interculturalisme québécois dans le contexte du multiculturalisme canadien*. Étude IRPP n° 49 (pp. 48). Institut de recherche en politiques publiques.
- Roult, R., Adjizian, J.-M., White, B., et Auger, D. (2018). Loisir et intégration des immigrants en contexte interculturel : la vision de certains acteurs locaux de Montréal. *Observatoire québécois du loisir*, 16(2), 6.
- Roult, R., White, B., Adjizian, J.-M., Morel-Michaud, L., et Auger, D. (2017). Loisir et intégration des nouveaux arrivants : état des connaissances scientifiques. *Observatoire québécois du loisir*, 14(13), 7.
- Roult, R., White, B., Adjizian, J.-M., Morel-Michaud, L., et Auger, D. (2019). Loisir et intégration des immigrants : revue systématique des écrits sur le domaine et analyses autour des paradigmes de multiculturalisme et d'interculturalisme dans le contexte canadien. *Loisir et Société/ Society and Leisure*, 42(2), 279–302. <https://doi.org/10.1080/07053436.2019.1626035>
- Statistique Canada. (2017). *Série « Perspective géographique », Recensement de 2016*. Produit n° 98-404-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa, Ontario. Produits de données, Recensement de 2016. Consulté le 26 juin 2020.
- Taylor, C. (2012). Interculturalism or multiculturalism? *Philosophy and Social Criticism*, 38(4–5), 413–423. McGill University. <https://doi.org/10.1177/0191453711435656>
- White, B.W., (2013). « Contre la diversité », *Tic Art Toc*, 1 : 44–47.
- White, B. (2017). Pensée pluraliste dans la cité : l'action interculturelle à Montréal. *Anthropologie et Sociétés*, 41(3), 29–57. <https://doi.org/10.7202/1043041ar>
- White, B. W. (2015). Le « vivre-ensemble » comme scénario de l'interculturel au Québec. Dans D. F. Saillant (dir.), *Pluralité et vivre ensemble* (pp. 39–62). Presses de l'Université Laval.